

Le Pélican

Association des amis de la cathédrale de Toul

Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2019

Le Président accueille les participants et souhaite la bienvenue à tous, puis ouvre les travaux de l'Assemblée Générale.

1) Rapport moral du président Alain Régnier

Nous tenons notre première AG depuis celle de refondation de l'association, tenue en avril 2017.

Depuis lors, nous avons tenu un Conseil d'administration chaque trimestre, au musée, qui est notre siège social, rencontré le maire de Toul à deux reprises, réalisé deux bulletins annuels, participé à la nuit des cathédrales en 2018, contribué à diverses visites thématiques de l'édifice, adhéré à la FASAC, organisé et tenu avec succès la journée nationale du 22 septembre 2018, avec une conférence publique et des manifestations thématiques (orgues, cloches, architecture de la chapelle des évêques), reçu la Société Académique de la Marne, pour son voyage annuel (2018) ; nous avons passé des communiqués dans les médias, rencontré le ministre de la Culture, pour lui présenter l'association et évoquer les problèmes de restauration et de mise en valeur de la cathédrale, récupéré d'emblée les comptes bancaires, réalisé les démarches administratives, concernant les changements de statuts et de CA du Pélican, participé aux Journées du Patrimoine, etc...

Le Pélican compte aujourd'hui, outre les membres de droit, 62 adhérents à jour de leur cotisation. Il conviendrait d'attendre rapidement les 100 membres, au minimum, et recruter des jeunes.

Avant le vote du rapport moral, le secrétaire fait état des 8 membres absents et excusés et des 5 pouvoirs reçus. Le point ayant été fait sur les cotisations des membres présents ou représentés, il n'est pas demandé de vote à bulletin secret.

Le rapport moral est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier, par le trésorier, Alain de Tinseau

Un document donnant les comptes est distribué aux membres présents. Avec un déficit de 2 000 € environ, nous avons une estimation de nos besoins annuels en fonctionnement et du montant des subventions à solliciter dans ce but.

Il est précisé par le trésorier que la cotisation annuelle étant de 10 € et le bulletin nous revenant à 5 € de coût de fabrication à l'unité, il ne sera plus distribué

gratuitement en contrepartie de la cotisation, mais vendu 5 € aux membres qui ne sont pas affiliés au CELT et donc à ce titre récipiendaires du bulletin, comme 1^{er} numéro annuel des Etudes Toulouses.

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

3) Projet de budget 2019

Ce projet est présenté dans le document joint au rapport financier. Il y est fait état de nos besoins financiers en fonctionnement et de nos projets, hormis celui de visite virtuelle augmentée de la cathédrale, dont il sera fait état plus loin, et qui correspond à une somme importante.

Ce projet est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

4) Travaux à la cathédrale

Le président présente le retraitage d'un document de 1984, où il est fait état, quatre ans après la naissance du « Pélican », de l'état des travaux, des besoins et des projets pour la cathédrale (toitures, cloître, annexes, chapelles, etc...) . Ce document permet de mesurer l'ampleur des réalisations faites depuis 35 ans.

La parole est donnée à M. Alde Harmand, maire de Toul, pour une brève présentation des travaux en cours et des projets de travaux sur la cathédrale.

La nouvelle toiture côté nord de la nef, dans les bas-côtés, est terminée. Les échafaudages seront démontés prochainement, puis remontés côté sud, pour une opération semblable. La restauration des vitraux, qui s'est ajoutée au projet lors de son bouclage, est en voie d'achèvement. Ces vitraux du XIX^e siècle sont d'une grande qualité et d'un réel intérêt iconographique, bien que datés du XIX^e siècle seulement.

Le total de l'opération est de 1,3 M d'€, dont 35 % pour la Ville, le reste financé par l'Etat et la Région. Même coût pour l'opération prévue côté sud, le financement de la part Région n'étant pas infléchi.

Second projet : la salle du trésor, dans l'ancien sacraire de la tour Saint-Paul. Le gros œuvre sera fait en 2019, l'inauguration étant prévue en 2020. Les vitrines, autonomes, sont destinées à la présentation d'orfèvreries, tissus anciens et diverses œuvres (par ex. plaque d'ivoire et plaque limousine conservées à la cathédrale de Nancy, missel d'Henri de Ville), dont certaines sont récupérées depuis les années 1950-60 au Musée Lorrain, avec lequel une convention de dépôt est prévue, pour la présentation de ces œuvres et une certaine rotation dans l'exposition permanente.

À Saint-Gengoult, outre l'entretien courant, il est prévu d'ouvrir, après rénovation, l'ancien jardin de la sacristie, dans le même esprit que les abords du chevet de la cathédrale, récemment rénovés.

Dans la cathédrale, une fois les toitures refaites dans les collatéraux, il y aura réfection des enduits (décor polychrome d'architecture), selon les traces qui en subsistent. Le bâtiment étant assaini sur ses abords, cela ne posera pas de problème. Coût : 1,5 M d'€.

Dans l'orgue, après quelques ajouts cette année, l'entretien sera poursuivi.

Pour l'animation, la Ville appuiera le projet du Pélican de réaliser une visite virtuelle augmentée. La Ville s'en remet aussi aux apports de notre association. Cet été, une vidéo sera présentée sur écran 3D, concernant le jubé. Il y aura un son et lumière de 15 mn, uniquement en musique, sur le flanc nord de la cathédrale, également cet été (c'est l'entreprise ayant réalisé le spectacle d'Amiens qui a été recrutée).

Concernant la chapelle des évêques, le maire fait état de ses craintes, car aucune réponse n'a été apportée à son courrier de décembre dernier à la DRAC Grand-Est, d'où ne vient « ni son, ni image ». Il semble que tout le monde soit en train de se regarder. La Ville compte sur le relais d'opinion, notamment avec l'aide du Pélican. Il y a quelques années, une première étude a été réalisée, mais pour un montant de 250 000 € jugé insuffisant, et le tout sans résultat. Cela ne peut plus durer. Il va falloir y passer, les travaux étant estimés à 3 M d'€.

En complément de cet exposé, le président Régnier rend brièvement compte de sa rencontre avec le Ministre de la Culture. Il précise également que le Pélican usera de toute son influence pour aider à débloquer le projet de restauration de la chapelle des évêques.

A. Villes ajoute à cela qu'une entremise est possible avec le CRMH Grand-Est, pour reprendre le dossier. Par ailleurs, en matière d'études, on dispose de toutes les données nécessaires (simulations, maquettes, plans...) sur la structure de la chapelle et notamment de son plafond à l'italienne (soffite). Un premier article dans les Cahiers n° 2 du Pélican présente l'intérêt exceptionnel de cette chapelle.

Un article de Pierre Sesmat et Philippe Gauvain dans le Bulletin Monumental reprendra la question, sous l'angle techno-architectural, pour plaider la cause de cette œuvre et aider à convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de procéder rapidement à une restauration et mise en valeur, et à aider en ce sens la municipalité de Toul, pour des montants raisonnables, sans recourir à des études préalables coûteuses ou inutiles.

5) Festival Bach

Pascal Vigneron donne quelques explications. Le festival, qui fête ses 10 ans, se porte bien. Il donne quelques

précisions sur le grand orgue, qui se porte bien lui aussi et est, avec son système mécanique, le plus grand opus du genre. Rappel est fait du WE des 14-15 juin. Ce festival est une manifestation bien assise, dont la résonnance externe s'élargit grandement. Trois disques ont été réalisés depuis la restauration de l'instrument.

Pascal Vigneron évoque aussi un projet (50 000-100 000 €) potentiel d'orgue Néo-Renaissance, sur la console qui en subsiste dans la 3^e travée nord du bas-côté de la nef. Il serait également souhaitable de disposer d'un orgue de chœur, mobile, qui pourrait entre autres être utilisé en duo avec le grand orgue.

6) Bulletin « Cahiers du Pélican » n° 2

Le secrétaire A. Villes, en fait une brève présentation. Il remercie vivement les E.T. et notamment Bernard Humbert, pour le travail de maquettage et de traitement des textes et des illustrations et se félicite des effets très positifs d'un travail en équipe et d'une collaboration entre le CELT et le Pélican.

Le sommaire du Bulletin n° 3 comprendra un article sur l'orgue, une étude sur la chapelle du Jeudi-Saint, le PV de la présente AG, la réédition d'articles anciens publiés en littérature « grise » et peu diffuse, par le Pélican, durant les premières années de son existence, afin de conserver la mémoire des travaux faits et des difficiles étapes franchies pour la sauvegarde du patrimoine toulousain et notamment faire aboutir la restauration de la toiture de la cathédrale.

7) Montant des cotisations

Le président propose de maintenir la cotisation aux 10 € actuels, afin de rester accessible le plus possible.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Le secrétaire rappelle que le Bulletin sera désormais vendu aux membres pour 5 € l'exemplaire.

8) La Fédération des Associations et Sociétés d'Amis de Cathédrales (FASAC)

Le Pélican en est membre et A. Villes en est président. L'AG aura lieu cette année (ndlr : 2019) à Reims les 5, 6 et 7 avril prochains. Le Pélican y sera représenté par Michel Hulin, membre du CA.

Alain Villes fait état des progrès récemment enregistrés : la FASAC est passée en 2018 de 12 membres à 22, et trois demandes d'entrée seront prochainement acceptées. Les frontières de l'hexagone ont été franchies avec l'adhésion des Amis de la cathédrale de Tournai. Des associations du Midi, jusqu'ici absentes, ont rejoint la Fédération : Bordeaux, Bazas, Rodez, Vaison-la-Romaine, mais aussi de Normandie et du Nord (Sées, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer). Cette représentativité va permettre de peser dans l'opinion, les médias et auprès des pouvoirs publics, pour plaider la cause des crédits de restauration et d'entretien, engager des opérations d'édition de grande

ampleur, instaurer la « nuit des cathédrales » comme manifestation à caractère national relayée par les médias, etc...

Dans cette perspective, la FASAC pourra fournir son appui à des projets délicats tels que la restauration de la chapelle des évêques, à Toul.

L'intérêt de la Fédération est aussi de faciliter les relations et échanges d'informations entre associations et les aider par le partage des expériences, projets et ressources humaines.

9) Demandes de subventions

Le président et le trésorier les évoquent et renvoient au projet de budget 2019. Un financement spécial, avec le concours de la municipalité, sera nécessaire pour le projet de visite virtuelle. A. Villes présente ce dernier brièvement, ainsi que l'état d'avancement des travaux pour l'alimenter.

Pour le fonctionnement du « Pélican », une subvention sera demandée dans le cadre du Fond d'Aide aux Associations (qui succède à l'enveloppe parlementaire), mais pour un montant ne dépassant pas 1000 €.

10) Projet de livre sur la cathédrale.

Alain Villes évoque, dans le cadre des éditions « La Nuée Bleue » (Dernières Nouvelles d'Alsace), l'éventualité d'un gros volume dans la collection « La Grâce d'une Cathédrale ». Le concours de l'évêché (l'évêque du diocèse, Mgr Papin, étant l'auteur-responsable) sera nécessaire et les délais d'édition devront être concertés avec la « Nuée Bleue », dont le programme est déjà chargé. Il n'est pas obligatoire que le volume paraisse en 2021 (délai trop court d'ailleurs), mais il peut être envisagé comme l'une des retombées des célébrations du 800^e anniversaire de la cathédrale, qui commenceront en 2021 mais pourraient être échelonnées.

Il pourra être tiré parti de l'existence d'une équipe universitaire forte, qui est attachée à la réalisation du volume sur la cathédrale de Metz (parution en 2020, dans le cadre des célébrations du 800^e anniversaire de cette cathédrale) et qui pourrait, pour une large part, prendre le relais, les sujets à traiter étant très variés, sous tous aspects : art, patrimoine, archéologie, histoire, mobilier, commanditaires, utilisateurs...

11) Nuit des cathédrales

Il est fréquent que les associations d'amis de cathédrales y participent, en partenariat avec le curé-archiprêtre ou la paroisse.

Elle aura lieu le 11 mai prochain (2019). J. Détré en énonce le programme : chant choral, repas ouvert à tous, festival Bach (20 h), présentation de l'histoire du bâtiment, concert d'accordéon et de piano, complies par le groupe Toul-Nancy/Grégorien

La participation du « Pélican » à la nuit de 2020 sera concertée avec la paroisse.

12) Livre-guide

Il est envisagé aux Editions du Patrimoine, dans la collection « Cathédrales », pour 2021 : 96 pages, texte scientifique grand public, riche illustration, format de poche, prix de vente modéré (10 €), qualité d'édition élevée, diffusion nationale garantie.

13) Héritage du Pélican

Le contact avec l'ancienne équipe est encore à établir complètement, en vue de la récupération des archives et des stocks et documents, conservés au domicile d'une ancienne présidente, que le président Régnier espère bien pouvoir joindre et convaincre de cesser la rétention des biens résiduels du Pélican, depuis sa mise en sommeil en 2008.

14) Projets de visites

Le mois d'août est disponible. Un programme de visites-guidées et thématiques sera établi en concertation entre le P. Jacky Détré, Claudine Steng et le Pélican. Appel est fait aux volontaires.

15) Projets de nettoyage

Le Pélican envisage de procéder à des nettoyages à sa portée. La première opération pourrait être celle de la chapelle du Jeudi-Saint, en partie souterraine, mal connue et qui pourrait être rendue accessible au public par petits groupes. L'accord de la mairie sera demandé.

D'autres actions pourraient s'étendre à la seconde sacristie, très encombrée, et au sacraire de la tour Saint-Pierre, encombré lui aussi et dont les voûtes polychromes et les têtes consoles mériteraient la visite et l'accessibilité au public, après débarras et nettoyage.

Une évaluation du travail à accomplir sera faite avec l'équipe de nettoyage de la paroisse, afin de mettre au point un programme et d'attirer des jeunes, qui pourraient du même coup rejoindre le Pélican.

16) Contact avec l'évêque de Nancy-Toul

Le président Régnier a rencontré Mgr Jean-Louis Papin. Il a évoqué avec lui les projets du « Pélican », mais aussi le projet d'aménagement liturgique (nouvel autel).

Il est dit deux mots sur ce projet, son état d'avancement, par J. Détré. A. Villes a également fait état d'observations demandées à lui par l'évêque et dont certaines ont été retenues par la Commission Diocésaine d'Art Sacré.

L'évêque tient à la réalisation du projet, dont l'aboutissement est en bonne voie, courant 2019-20.

17) Recrutement de nouveaux membres

La question a été évoquée plus haut, notamment à propos de la participation de jeunes à des activités concrètes et aux effets visibles, telles que des nettoyages.

18) Voyage annuel

Impossible l'an dernier, à cause du programme chargé pour l'année, il est envisagé au début de l'automne 2019. Objectif : visiter des édifices ayant suivi le modèle de la cathédrale de Toul : Epinal, Remiremont, Autrey...

Ce voyage sera ouvert aux membres des associations culturelles du Toulois, de manière à s'assurer une participation suffisante pour remplir un car.

Il est rappelé au passage que cette année, les Amis de la Cathédrale de Reims prévoient leur voyage annuel à Toul (guide : A. Villes). Un accueil sera assuré pour l'apéritif (dégustation de gris de Toul au presbytère) par le Pélican.

19) Année Jean Pèlerin

Elle est prévue en 2020, mais ce sera peut-être trop court. Un grand colloque national est envisagé. On n'en est qu'au début des préparatifs. Des contacts ont été pris, mais il reste encore beaucoup d'appuis et collaborations à trouver. L'année Léonard de Vinci ne facilite pas les choses, les spécialistes étant actuellement requis, mais ils constituent un « vivier » important et peuvent fournir des relations pour constituer notre propre réseau.

Le projet devra être finalisé dans les prochains mois, afin d'envisager un programme, un calendrier et d'évaluer les moyens nécessaires.

Le président Régnier propose de donner le nom de « Viator » au projet de visite numérique augmentée. Tout le monde approuve la suggestion.

20) Parole donnée aux autres associations

L'activité, l'AG récente et les projets de l'association « Chapelle templière de Libdeau » sont présentés brièvement par A. Villes, membre de l'association et mandaté par la présidente, Yolande Guerber. Le bâtiment est mis hors d'eau. Le terrain alentour (dont la grange côté chevet) a été acquis. Des fonds importants sont alloués dans le cadre du Loto du patrimoine. Il reste des difficultés à lever pour la restauration, en raison d'un mur de refend tardif, qu'il est envisagé de démolir, mais qui présente des éléments de mémoire patrimoniale à conserver. Il reste à obtenir l'accord de la DRAC pour l'appui financier de l'Etat, après accord sur la disparition de ce mur, dont la présence dénature complètement les volumes de cette chapelle du XIII^e siècle, dont l'architecture est remarquable et la pureté initiale de construction conservée et restituable en entier.

Pour la restitution du porche en bois qui protégeait le portail, le concours d'A. Villes a été demandé, sous forme de dessin archéologique des volumes globaux du bâti. Subsistent des trous d'ancrage de la charpente et les glacis latéraux sur les contreforts, avec indication de la pente du toit.

Le président des « Amis de Blénod-lès-Toul » résume les activités de son association : recherches historiques (notamment sur les Loges et leur modèle en Italie), animation du village (visites, conférences, cabarets, voyages, visites de groupes sur demande, etc...), actions de restauration (5 loges ont été restaurées, pour 210 000 €, rez-de-chaussée du château), animations du site, tous les dimanches. Il y a aussi un projet d'album sur Blénod-lès-Toul. L'association est également très intéressée par le projet d'année sur la Renaissance et sur Jean-Pèlerin-Viator.

M. Jean-Pierre Couteau, mandaté par M. Masson, président du Cercle d'études Locales du Toulois, excusé, se félicite de la collaboration entre son association et le Pélican, notamment pour l'édition du bulletin annuel.

Il présente ensuite brièvement l'activité de l'association « Les Beaux Villages Lorrains » qui concerne 4 départements et a pour objectif de valoriser le patrimoine local. Le tourisme vert est mis à contribution pour animer ces villages (par ex., près de nous, Villey-Saint-Etienne et Bruley).

Il est suggéré par A. Villes que la concertation entre associations culturelles et patrimoniales du Toulois soit plus « institutionnalisée », par ex. sous forme d'invitation à envoyer un représentant à l'une de nos réunions de CA. Le président Régnier propose que l'on prévienne dans l'année un déjeuner et une demi-journée de travail entre toutes les associations, afin d'envisager quels projets pourraient être menés en commun.

21) Questions diverses

Il est demandé si le système de visite virtuelle augmentée ne pourrait pas être payant. Le président Régnier estime que pour faciliter l'accueil de tous, et notamment des enfants et des jeunes, ce service devrait rester gratuit. Toutefois, il faudra bel et bien envisager les modalités et le coût d'une maintenance des appareils, de leur surveillance et de leur mise à disposition.

Pascal Vigneron propose que les prochains CD musicaux soient vendus en une certaine quantité avec bénéfique au profit du Pélican. Une diffusion pourrait être envisagée à grande échelle, dans ce cas, par l'intermédiaire de la FASAC.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les présents et l'*angelus* qui sonne à ce moment même à la cathédrale est considéré comme une invitation à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire : Alain Villes
Le Président : Alain Régnier